

## RANDO PLAISIR



### Compte rendu du Conseil d'Administration du 25 octobre 2017

Présents : René Billon, Françoise Blanc, Annie Denis, Martine Dessagne, Patrick Fèvre, Patrick Garcia, Marc Granger, Maurice Guérin, Roland Hucher, Aimé Lingot, Pierre Masi, Jacques Mermillon, Jeanine Palmigiani, Patrick Ripoteau

Excusés : Maurice Guillon

Absent : André Evieux

Le président René Billon ouvre la séance à 14h00 pour traiter les points inscrits à l'ordre du jour diffusé le 21/10/16.

En préambule René souhaite la bienvenue Patrick Garcia et Marc Granger, nouveaux membres du Conseil d'Administration, chaleureusement applaudis par les membres présents. Au sein du CA nous avons jusqu'alors deux Maurice, il y a maintenant trois Patrick !

#### Retour sur l'Assemblée Générale du 07 octobre

De l'avis largement partagé notre dernière AG est remarquable de par le nombre de participants. La qualité et la structure des présentations de l'AG sont également notables ainsi que le moment convivial de clôture qui est toujours très apprécié. A noter aussi le témoignage de satisfaction d'adhérents absents qui ont pu visionner le diaporama de Jean-Pierre Palmigiani avec le lien diffusé par mail avec le compte-rendu de l'AG ( que voici à nouveau -> [DIAPO RANDO PLAISIR PONCIN 2017 pour AG validé](#)).

Un petit regret toutefois : que les élus ou leurs représentants n'aient pas été plus nombreux à assister à notre AG, ainsi que l'absence de journalistes de la Voix de l'Ain et du Progrès.

Pierre Masi a ensuite présenté un point des adhésions. A ce jour 130 adhérents sont enregistrés dont 10 nouveaux et 10 issus d'un autre club de randonnée. Il y a semble-t-il beaucoup de dossiers en suspens ou en attente du fait de l'interprétation que les licences sont valables (du moins l'assurance associée) jusqu'en fin d'année. Cela pose le problème des conditions de renouvellement des licences et d'adhésion et il est nécessaire de rappeler que le coût de la licence est identique quelque soit la date de sa demande (ce n'est pas *pro rata temporis*) et que le montant global comprend certes le prix de la licence mais aussi l'adhésion au club Rando Plaisir et qu'à ce titre le club décide de la date souhaitée pour la finalisation de ces démarches, fixée au 15/11/2017.

**Le CA valide ce rappel, les retardataires sont donc priés de bien vouloir accélérer le mouvement !**

Le CA note aussi que cet aspect avait déjà fait l'objet d'une communication l'an passé et qu'il devra faire l'objet d'une présentation spécifique lors de la prochaine AG pour éviter toute ambiguïté.

## Election du bureau

Un tour de table a eu lieu au cours duquel chaque membre du CA ayant un poste au sein du bureau s'est prononcé sur son désir de poursuivre dans le même rôle et pour identifier si d'autres membres se déclaraient intéressés.

Après échange sur les souhaits et possibilités de chacun des membres du CA pour participer au bureau le CA élit à l'unanimité des présents le bureau suivant (qui est la reconduction du bureau précédent) :

Président : René Billon (0619677598)

Vice-présidents : Françoise Blanc et Jacques Mermillon (0695449241)

Trésorier : Pierre Masi (0635500271)

Trésorière adjointe : Martine Dessagne (0632262375)

Secrétaire : Patrick Fèvre (0682974167)

Secrétaire adjointe : Jeanine Palmigiani (0437864270)

En complément des rôles ainsi distribués Jacques Mermillon continuera d'apporter son aide pour les collectes de type covoiturage et pour la diffusion des informations aux membres qui n'ont pas d'adresse mail.

## Constitution des commissions

- Commission Randos (responsable Jacques Mermillon) :

Jacques confirme la poursuite de son rôle de responsable de la commission rando qui fonctionne avec plusieurs groupes d'adhérents en charge des différentes activités gérées par la commission. Il rappelle aussi que les membres du club souhaitant s'impliquer, même occasionnellement, pour proposer ou mener une randonnée, sont invités à le contacter.

Commission calendriers du lundi : Marie-Françoise Allamanno, René Billon, Christiane Brocard, Patrick Garcia, Marc Granger, Jacques Mermillon, Patrick Ripoteau, Aimé Lingot, Hélène Darmeray, Roland Hucher, Christine Laurent, Maurice Guillon, Daniel Tenand.

Commission calendriers du jeudi : Armand Balivet, René Billon, Michel Bonod, Marie-Jo Bouveyron, Michel Canal, Annie Denis, Patrick Garcia, Denise Hucher, Jacques Mermillon, Régine Pahon, Jean-Pierre Palmigiani, Gérard Rockens, Marie-Hélène Thibaut, Patrick Ripoteau.

Commission randos douces du jeudi : a définir après organisation d'une réunion par René Billon qui rappelle que le club est en attente de candidats pour organiser / encadrer les randos douces, voire faire partie du CA (souhait déjà exprimé l'an passé).

Commission Week-ends : René Billon, Jacques Mermillon, Roland Hucher, Christine Laurent, Patrick Ripoteau, Maurice Guillon

Commission journées festives : Jacques Mermillon, René Billon, André Evieux, Maurice Guérin, Maurice Guillon, Marc Granger, Pierre Masi

- **Commission Sentiers (responsables Roland Hucher et Maurice Guillon) :**

Roland et Maurice poursuivent leur rôle de responsables de cette commission. Il a été rappelé qu'à chaque exercice sur le terrain pour débroussailler, entretenir, baliser les sentiers il est fait appel au volontariat du plus grand nombre d'adhérents.

Commission Sentiers : Maurice Guillon, Roland Hucher, Maurice Guérin, Jean Bottex, Michel Bonod, Daniel Tenand, Jacques Mermillon, Gérard Rockens, Aimé Lingot, René Billon, Patrick Fèvre, Patrick Ripoteau, Jean-Pierre Palmigiani.

La commission sentiers s'appuie aussi sur des responsables de secteurs, chargés notamment de collecter les informations relatives à l'état des sentiers et du balisage de leur secteur :

- **Poncin** : Michel Bonod, Jean Bottex, Jacques Mermillon, Jean-Pierre Palmigiani
- **Cerdon** : Aimé Lingot, Maurice Guérin
- **Neuille sur Ain** : Maurice Guillon, Daniel Tenand
- **Saint Jean le Vieux** : Patrick Ripoteau, Roland Hucher

Jacques Mermillon propose que nous inscrivions régulièrement en randonnée l'un des 10 sentiers suivis par le club afin de profiter de la randonnée en question pour noter les gestes à faire (débroussaillage, balisage,...). Le CA donne son accord pour cette pratique qui améliore la complémentarité d'action des commissions randos / sentiers.

Roland a poursuivi par un bilan d'activités et d'informations relatives à la commission.

La demi-journée d'entretien du 24 octobre a réuni 19 participants qui se sont répartis sur des sentiers de Neuville, Poncin et Cerdon.

Pour la subvention de la communauté de communes d'entretien des sentiers il faudra mentionner les travaux effectués et les sentiers suivis (surveillés). A noter que la proposition de Jacques (cf. ci-dessus) s'inscrit bien dans cet objectif.

A ce jour nous ne disposons pas d'informations sur l'état d'avancement de la commande des plaques signalétiques **(1)**.

Roland s'est rendu à la mairie de Poncin avec Jacques et René pour traiter du problème posé par le passage de motos sur les sentiers. Cela pose la question de ce que faire le club ou ce qu'il peut s'autoriser (mise en place de barrières par exemple). René rappelle que le club peut effectuer des petits travaux et doit signaler les plus importants. Un appui de Jean-Claude Philippe, président du Comité Départemental de Randonnée Pédestre, est sans doute nécessaire.

Le correspondant au comité de l'Ain est Francis Beauvais.

Roland est actuellement le seul à avoir reçu une formation pour le balisage des sentiers et il souhaite que le club dispose de plus de baliseurs. La formation dure une journée et après un tour de table Maurice Guérin, Aimé Lingot, Jacques Mermillon et Patrick Ripoteau se déclarent intéressés pour la suivre.

**(1)** à l'heure de mettre sous presse le CR de ce CA Roland a reçu de la communauté de communes des nouvelles de notre commande : elle est passée à la société 'Pic Bois'.

- **Commission Communication / Animation (responsable Françoise Blanc)**

Françoise garde le flambeau de cette commission en charge de diverses activités comme, notamment, la gestion de la plaquette du club, de la charte du randonneur et du matériel de sécurité et d'organiser la sortie annuelle.

Commission Communication / Animation : Françoise Blanc, Annie Denis, Martine Dessagne, Jeanine Palmigiani.

Françoise invite les adhérents qui auraient des idées et suggestions pour la sortie annuelle à lui en faire part (ou à l'un des membres de l'équipe).

## **Informations et questions diverses**

- René Billon a été contacté par Dominique Monetta, responsable de l'association 'Ponc'ain sports', également affiliée à la Fédération Française de Randonnée Pédestre pour la pratique de la marche nordique. Ceux qui désireraient se mettre à la marche nordique peuvent le faire en payant seulement l'inscription à l'association puisque la licence est la même (randonnée pédestre). Nous avons évoqué des échanges possibles et Jacques Mermillon propose que cette personne nous fasse une initiation aux pratiques d'échauffement / étirement en début et fin de randonnées. René recontactera Dominique Monetta en ce sens.
- Concernant la participation occasionnelle d'invités aux randonnées il a été proposé que la participation de 2 € soit perçue par le 'parrain' (de l'invité) plutôt que par le responsable de la rando. A charge du parrain de remettre ensuite cette contribution au responsable de la rando. Le CA valide cette pratique et son application immédiate.
- Des personnes membres de Rando Plaisir depuis longtemps souhaitent pouvoir rester au sein du club pour participer aux moments conviviaux (AG, rendez vous festifs, ...) alors que leurs capacités physiques ne leur permettent plus, ou difficilement, de participer aux randonnées auxquelles elles ont participé durant de nombreuses années, voire les ont organisées à la naissance du club. Après débat le CA émet un avis favorable à la demande qui devra être instruite pour définir la façon de procéder pour y répondre. En attendant cette réflexion les demandeurs seront invités à participer à toutes les manifestations leur permettant de conserver et d'enrichir ce lien qui leur est cher, qu'ils ont largement contribué à construire et que nous apprécions tous aujourd'hui, grâce à eux...!
- Pierre Masi fera une proposition de budget prévisionnel qui sera soumise au bureau pour approbation. A cette fin toutes les prévisions de dépenses doivent être communiquées à Pierre (achats, commandes, festivités, ... etc.) pour être prises en compte dans cet exercice budgétaire.

**Le prochain CA se tiendra le 23 février 2018 à 14h00 (salle de réunion du foyer rural).**

Le secrétaire, Patrick FEVRE

